

DE LA COMMUNE DE ROSOY (OISE)

SEANCE DU 28 MARS 2024

Délibération
2024_05FL

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 28 mars à 20 h 30, les membres du Conseil municipal de la commune de Rosoy se sont réunis dans la salle des fêtes sous la présidence de Gérard LAFITTE, Maire de la commune de Rosoy.

Etaient présents :

Mesdames : BATTINI Martine, DESTOOP Karinn, MANZANARES Elisabeth, PANNIER Annie, PILLOUX Nathalie.

Messieurs : DOUBLET Jacky, GUERY Vincent, LAFITTE Gérard, LARCHER Ludovic, LAVRILLOUX Pascal.

Etaient absents excusés : Mesdames CHAPLY Isabelle, KURZER Sandra

Messieurs CHOUTEAU Frédéric, DESCHRYVER Ludovic.

Madame Nathalie PILLOUX a été élue secrétaire de séance.

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Vincent GUERY, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Gérard LAFITTE, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Nombre de membres en exercice :

14

Nombre de membres présents

10

Nombre de votants :

9

Date de convocation :

21 mars 2024

Date d'affichage :

21 mars 2024

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		20 375,83 €		359 858,86 €		380 234,69 €
Opérations de l'exercice	227 445,12 €	227 013,44 €	271 316,25 €	402 888,58 €	498 761,37 €	629 902,02 €
TOTAUX	227 445,12 €		271 316,25 €	762 747,44 €		1 010 136,71 €
Résultats de clôture		20 375,83 €		491 431,19 €		511 807,02 €
Restes à réaliser	22 719,88 €				22 719,88 €	
TOTAUX	22 719,88 €	20 375,83 €		491 431,19 €	22 719,88 €	511 807,02 €
RESULTATS DEFINITIFS	2 344,05 €			491 431,19 €		489 087,14 €

Objet de la Délibération : 2°-Constata, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Compte administratif 2023

3°-Reconnait la sincérité des restes à réaliser ;

4°-Voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ce compte administratif a été voté à l'unanimité des membres présents, soit 9, en l'absence de Monsieur LAFITTE, Maire, qui s'est retiré de la salle où se déroule la réunion de Conseil municipal, et n'a pas participé au vote.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents, pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Gérard LAFITTE

